

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
BUDGET 2023

Madame la mairesse,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Avis spécial vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grandes-Piles est convoquée pour être tenue le 20 décembre 2022, à 19 heures, à la salle communautaire de Grandes-Piles sise au 650, 5^e Avenue à Grandes-Piles, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution : Dépôt et adoption du budget 2023
4. Résolution : Dépôt et adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI)
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Le 12 décembre 2022



Annie Saint-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière